Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240606-2024_DELIB_49-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 06 JUIN 2024

DATE DE CONVOCATION :
29/05/2024

DATE D'AFFICHAGE :
07/06/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits	: 17
- Présents	: 13
- Absents	: 4
- Votants	: 13
- Pour	: 13
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

Prestation de services d'assurance.

Passation de marchés pour la période 2025-2027.

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 6 juin à 10 heures 00, le Bureau de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 13 membres sur 17 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose qu'une consultation a été lancée le 22 mai 2024 en procédure adaptée avec publicité au BOAMP en vue du renouvellement des contrats d'assurances pour la période 2025-2027, les contrats actuels arrivant à échéance le 31 décembre 2024.

La consultation, préparée avec l'assistance du cabinet AURFASS, a été allotie comme suit avec une date de remise des offres au 5 septembre 2024 :

- Lot n°1 : Dommages aux biens
- Lot n°2 : Responsabilité civile
- Lot n°3 : Responsabilité civile décennale
- Lot n°4 : Responsabilité civile atteinte à l'environnement
- Lot n°5 : Protection juridique
- Lot n°6 : Individuelle accident élus
- Lot n°7 : Automobile.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- Approuve le lancement de cette consultation en procédure adaptée.
- Autorise Monsieur le Président à procéder à l'ouverture, l'analyse des offres et aux éventuelles négociations avec les candidats.
- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés et le charge d'en faire exécuter les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,



Franck BEAUVARLET